

Image not found or type unknown



## Vente d'un bien immobilier

Par **auchloju\_old**, le **31/10/2007 à 09:07**

Mme X, veuve, est atteinte de la maladie d'Alzheimer, mère de 3 enfants, propriétaire de différents biens immobiliers suite à une donation universelle.  
1- L'un de ses biens peut-il être vendu par seulement 2 de ses enfants, sans l'accord du 3ème ?  
2- Comment doit-on procéder pour protéger ses biens sachant qu'elle est vulnérable ?  
Merci de votre réponse